

- La rénovation aura-t-elle un impact sur mon travail de tous les jours ?

Oui. Les travaux pourront avoir certains impacts sur les espaces de travail et sur l'organisation de celui-ci telle que nous la connaissons actuellement.

Il faudra, lors de la finalisation de certaines phases, déménager des résidents, réorganiser des équipes et donc trouver parfois une nouvelle dynamique de travail particulièrement après la phase 1 ou une nouvelle aile relativement autonome en terme de circulation sera mise en fonction.

- A qui dois-je m'adresser en cas de problème par rapport à la rénovation ?

Les ambassadeurs (identifiable par un badge) sont là pour répondre à vos questions. Ils seront le relais entre les résidents, la direction des travaux du CPAS et l'entrepreneur.

N'hésitez pas à relayer en réunion d'équipe des situations problématiques. Si l'urgence se fait sentir, allez vers les ambassadeurs et vers votre responsable hiérarchique direct.

- Vers qui dois-je réorienter les personnes qui ont des questions concernant la rénovation ?

Si vous êtes interpellé par des résidents, des membres de leur famille, des voisins ou bien encore des collègues réorientez les vers les ambassadeurs (identifiés par un badge).